

CONFERENCE EPISCOPALE DU RWANDA
SECRETARIAT GENERAL
B.P. 357 KIGALI/ RWANDA

Chers frères et sœurs,

Nous, Evêques membres de la Conférence Episcopale du Rwanda, voudrions vous informer du changement effectué au niveau de la prière de « Notre Père » en vigueur depuis le **3 décembre 2017**.

Les catholiques ne diront plus dans la prière de Notre Père « Ne nous soumet pas à la tentation » mais :

« Ne nous laisse pas entrer en tentation »

En fait, le verbe grec « *eisphérô* » (Mt 6,13) qui signifie littéralement « porter dans », « faire entrer » aurait du être traduit par « Ne nous induis pas en tentation » ou « ne nous fait pas entrer en tentation » ou encore « Ne nous introduits pas en tentation. »

Vu que la supplique « Ne nous soumet pas à la tentation » laisse penser que Dieu lui-même serait à l'origine de nos tentations, la nouvelle traduction souhaitée par la Conférence des évêques de France et validée par le Vatican en Juin 2013 est « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

Ces changements concernent uniquement la prière de « Notre Père » en langue française. **La version en Kinyarwanda reste intacte.**

Pour éviter les divergences pendant la liturgie nous nous fixons **la date du Dimanche 24 décembre 2017** comme point de départ pour l'utilisation de la nouvelle version en français. Cela veut dire **qu'à partir de Noël 2017 l'ancienne version ne sera plus utilisée.**

+ 

Kigali le 15/12/2017

+ Vincent HAROLIMANA, Evêque de Ruhengeri
et Président de la Commission Episcopale pour la Liturgie et la Musique sacrée

